



DECLARATION LIMINAIRE DU SNUipp FSU 65

CAPD DU jeudi 12 octobre 2017

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD

Les années se suivent et se ressemblent dramatiquement. Alors que les responsables politiques se répandent partout sur les médias pour vanter le bien-fondé d'une formation tout au long de la vie, les enseignants et notamment ceux du premier degré, sont l'exemple même du discours creux et sans effets.

Les écrits du Ministère à travers Eduscol, mettent en évidence le fait que « la formation continue des personnels enseignants et d'éducation représente un élément déterminant pour le succès d'une politique d'évolution du système éducatif. Elle est également une réponse aux questions et aux situations d'enseignement que connaissent les professeurs dans l'exercice quotidien de leur pratique professionnelle. » Ces propos relèvent davantage de la poudre aux yeux à destination du grand public que de la réalité du terrain.

Car les enseignants ne sont plus dupes. Toutes les études européennes, dont celles de l'OCDE, montrent que les enseignants français suivent beaucoup moins de formation continue que leurs homologues européens : 3,5 jours de formation par an et par enseignant en France, contre une moyenne de 8 jours par an pour leurs collègues de l'OCDE. Sous le précédent quinquennat, seule la formation initiale détruite par la présidence de M Sarkozy, a été remise à niveau avec les ESPE, et encore, le compte n'y est pas. Mais la profession était en attente forte d'un véritable retour à une formation continue de qualité, ce qui passe obligatoirement par la reconstitution d'un contingent de remplaçants en adéquation avec les besoins.

Or le Plan de Formation continue que vous nous avez proposé cette année est pire encore que celui de l'an dernier. Alors que nous nous insurgions l'an passé, du peu de candidatures individuelles (12 stages à candidatures individuelles contre 27 stages à public désigné), le PDF 2017 n'en propose plus qu'un seul (et encore, avec une contrainte importante) contre 44 stages à public désigné et 5 stages individuels mais qui ne s'adressent qu'aux directeurs. De qui se moque-t-on ? Nous pouvons reprendre à l'identique ce que nous vous disions déjà l'an dernier, à savoir :

- Que le Ministère n'a toujours pas jugé utile d'envoyer aux enseignants de ce pays, la version papier des nouveaux programmes. Les collègues ont eu le choix entre consulter ces programmes en ligne, ou bien les imprimer eux-mêmes, ce que nombre d'entre eux ont fait, et à leurs frais.
- Que le Plan De Formation ne prévoit aucune formation sur les nouveaux programmes, ni même sur des domaines aussi anecdotiques que le français, les mathématiques. Les enseignants continueront de se débrouiller donc tout seuls.
- Tout seuls aussi pour la prise en main du nouveau livret électronique lequel est toujours en attente d'une véritable mise à jour répondant aux besoins exprimés par les enseignants

Nous réfutons d'emblée l'argument habituel selon lequel l'administration a préféré concentrer ces domaines sur les Animations Pédagogiques au prétexte qu'elles pourraient constituer « une offre de formation continue pouvant répondre à la demande de tous les collègues », ce qui n'est donc plus le cas de la formation continue. La Direction Académique prend acte ainsi d'un état de fait que nous dénonçons depuis plusieurs années : « Le Roi est nu » et l'Education Nationale n'a plus les moyens humains d'offrir aux enseignants ce qui leur est dû car il n'est pas inutile de rappeler ici, que les enseignants du premier degré disposent d'un droit à 36 semaines de formation dans leur carrière, ce depuis un accord historique entre le

Ministère de l'Éducation nationale et le Syndicat National des Instituteurs (SNI) en 1972. **Le principe essentiel de cet accord était que la formation permanente était un droit pour tous les instituteurs.** Chacun d'eux pourrait disposer pour cela de 36 semaines à temps plein – soit une année scolaire – à répartir sur toute sa carrière. Ces stages avaient lieu pendant le temps de travail et les enseignants étaient remplacés pendant toute la durée de leur formation.

Et c'est bien là, la différence avec les Animations Pédagogiques qui, elles, se déroulent en dehors du temps de classe, sur les 108 heures, temps où l'enseignant n'est pas libéré des impératifs quotidiens de la classe. Car quelle disponibilité intellectuelle peut-on avoir le soir après 17 heures ou bien le mercredi après-midi, après une matinée de classe quand on sait que la préparation pour le jeudi reste à faire ? Les enseignants perdent ainsi en temps, en continuité, mais aussi en temps de recul sur leurs pratiques pédagogiques et sur leur réflexion professionnelle.

Cerise sur le gâteau, de plus en plus le choix des Animations Pédagogiques n'est plus libre. Les directeurs qui exercent en CM se voient imposer 9 heures d'animation sur la direction et 9 heures de Mathématiques. Bien que les textes qui régissent les 18 heures d'animations pédagogiques ne prévoient aucune obligation quelconque de s'inscrire à des animations imposées par l'administration, cette pratique se généralise d'année en année.

Et nous n'aborderons pas ici en détail la contrainte supplémentaire qui consiste à suivre des formations via Magister, tout seul devant son ordinateur, quand tout veut bien fonctionner comme il faut. Certes cela fait des économies en frais de déplacement, mais quelle perte humaine de ne pouvoir échanger avec les collègues in vivo !

Certes, on peut néanmoins reconnaître la diversité des propositions de formation du plan d'Animations Pédagogiques mais elles auraient toute leur place dans des stages de formation continue, ce qui permettrait de conduire une vraie réflexion et éviterait le saupoudrage dont le seul objectif pour l'Administration est de cocher la case en disant « ça c'est fait ».

La vraie refondation de l'école passe obligatoirement par la refondation de la formation continue. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif. C'est cette voie que notre pays doit absolument emprunter au plus vite. Sinon, rien ne bougera et on demandera encore aux enseignants de tout porter sur leurs épaules et de se débrouiller tout seul avec le risque de créer du découragement. La formation continue, c'est ce qui permet aux enseignants de réactualiser leurs connaissances sur les apprentissages des élèves, de faire évoluer les pratiques professionnelles, de travailler autrement. La formation continue est une urgence fondamentale.